

# La paye des Dirigeants et TNS

## PUBLIC

Experts comptables, responsables du social, collaborateurs

## DUREE

1,00 jour(s) - 7,00 h  
Nb de participants : 8

## PRE REQUIS

PREREQUIS : Ce séminaire s'adresse à des publics ayant une expérience dans ce domaine

## OBJECTIFS FORMATION

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Maîtriser les spécificités de la paye des dirigeants, des mandataires sociaux, des cadres dirigeants et des TNS
- Comprendre les différents modes de rémunération
- Calculer et payer les charges sociales spécifiques
- Comprendre le régime social et fiscal des indemnités de rupture
- Gérer les régularisations, réintégrations sociales et fiscales
- Etablir les bulletins de paye

## CONTENU PEDAGOGIQUE

### Distinguer et choisir entre les différents statuts juridiques :

- mandataires sociaux
- Cumul contrat de travail et mandat social
- Cadres dirigeant / TNS

### La réglementation des temps de travail, congés et absences

- Qui est soumis à la réglementation de la durée du travail et selon quelles modalités ?
- L'impact des différents statuts sur le régime des congés payés
- Maladie, maternité, accident du travail, ..., quelles sont les règles ?

### Les régimes de protection sociale spécifiques à chacun des statuts

- Sécurité Sociale
- Assurance chômage
- Retraites complémentaires

### Les éléments spécifiques de la rémunération des dirigeants

- Salaires, avantages en nature, frais professionnels, frais d'entreprise
- Rémunération différée : intéressement, participation, stock options ...

- Bonus, primes, ...
- Jetons de présence
- Retraite chapeau
- Indemnités de rupture

### Calculs et formalisme

- Le traitement social et fiscal des différents éléments de la rémunération
- Quand faut-il établir un bulletin de salaire ?
- Exemples de bulletin de paye

### MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Remise d'un support  
Présentation sur diaporama  
Echanges entre participants  
Etudes de cas

### EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

### DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 18 h  
Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur  
Nombre minimum de participants : 8  
Nombre maximum de participants : 18,00

### FORMATEUR

#### Henri CATARINA

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

### TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400,00 €  
Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €  
Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €  
Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €  
Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
300,00 €  
Non Adhérent IFEC : 500,00 €